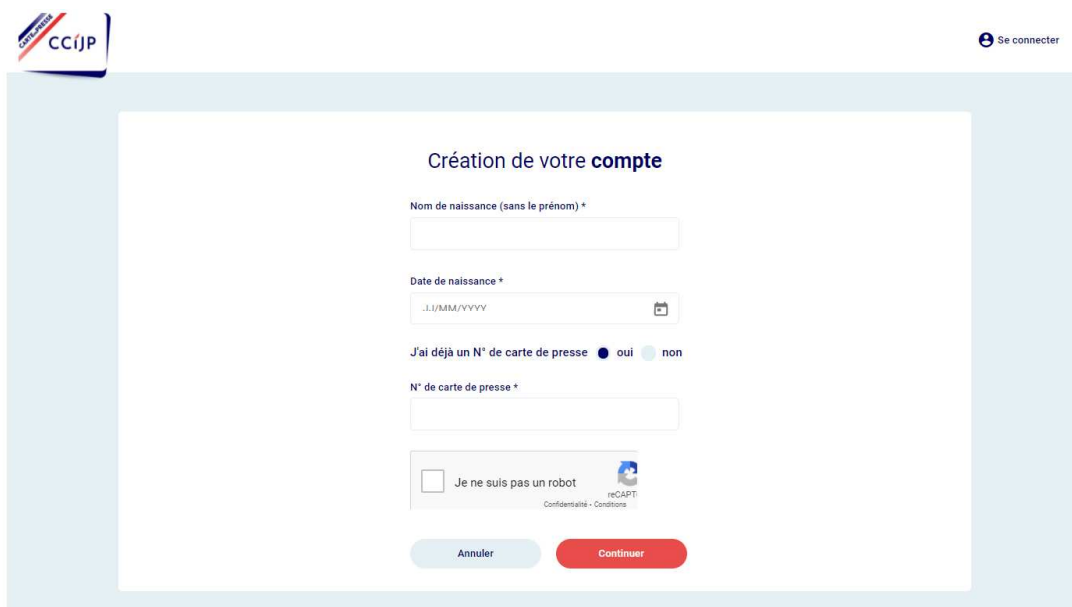


ME CONNECTER

IMPORTANT : pour vous connecter il faut préalablement vous être inscrit(e).



The screenshot shows the 'Création de votre compte' form on the CCJP website. The form includes the following fields and options:

- Nom de naissance (sans le prénom) ***: A text input field.
- Date de naissance ***: A date picker field with the format 'J.JJ/MM/YYYY' and a calendar icon.
- J'ai déjà un N° de carte de presse**: Radio buttons for 'oui' (selected) and 'non'.
- N° de carte de presse ***: A text input field.
- Je ne suis pas un robot**: A checkbox for reCAPTCHA verification, with a 'Confidentialité - Conditions' link.
- Buttons**: 'Annuler' (light blue) and 'Continuer' (red).

In the top right corner of the page, there is a 'Se connecter' link with a plus sign icon.

Lors de l'inscription, indiquez votre nom de naissance avec **accents et tirets si besoin** (ni le pseudo ni le nom d'usage)

Les champs suivis d'un astérisque sont obligatoires.

Si vous avez **oublié votre mot de passe**, sur la page d'accueil du site, cliquez sur « **mot de passe oublié** » et renseignez l'email utilisé lors de votre inscription.

Vous recevrez par mail un lien vous permettant de finaliser le changement de votre mot de passe.

CHOISIR LE TYPE DE DEMANDE DE CARTE

Si vous hésitez, consultez le volet information à droite de l'écran en cliquant sur les **i**

The screenshot displays the CCJP website interface for a new card application. The main content area is titled 'Nouvelle demande' and contains a 'Type de demande' section with four radio button options: 'En activité', 'En situation de demandeur d'emploi', 'En qualité de journaliste honoraire', and 'Je ne sais pas'. Each option has an information icon (i). The sidebar on the right provides detailed information for each option, including legal references and requirements. The sidebar is currently showing the 'En activité' information.

1 information

Choisissez ce qui correspond à votre situation professionnelle principale : la plus significative depuis votre précédente demande de carte.

En activité

L'article L.7111-3 C. trav. précise qu'est « journaliste professionnel toute personne qui a pour activité régulière et rétribuée, l'exercice de sa profession dans une ou plusieurs entreprises de presse, publications quotidiennes et périodiques ou agences de presse et qui en tire le principal de ses ressources. » Salarié(e) permanent(e) d'une rédaction ou journaliste rémunéré(e) à la pige, vous choisissez donc cette catégorie.

Demandeur d'emploi

L'article R.7111-9 C. trav. fixe alors les conditions d'attribution de la carte de presse : « Lorsque, sans faute de sa part, un journaliste professionnel ayant possédé cette qualité pendant deux ans au moins se trouve momentanément privé de travail, la commission peut lui délivrer une carte provisoire d'identité de journaliste professionnel dont la durée est expressément limitée. (...) » Si le chômage vient compléter ponctuellement votre activité professionnelle, nous vous invitons à choisir plutôt une demande de carte en activité. En cas de doute et quel que soit le choix opéré, vous aurez la possibilité de décrire le détail de votre situation.

Journaliste honoraire

Il convient que vous soyez dans l'une ou l'autre de ces situations (art. L.7111-6 et R.7111-14 C. trav.) :

- Disposer d'une pension de retraite acquise en qualité de journaliste professionnel et justifier d'une ancienneté professionnelle de 20 ans au moins ;
- Avoir atteint l'âge de la retraite et une ancienneté professionnelle de 30 ans au moins

Prenez le temps de réunir préalablement les pièces nécessaires à l'examen de votre demande (voir le détail précis à l'article R.7111-14 C. trav.) : justificatif d'identité et de nationalité, CV, bulletin n° 3 de votre casier judiciaire daté de moins de trois mois, photographie récente, attestation de votre assurance vieillesse que vous avez été affilié en qualité de journaliste professionnel ou éléments justifiant que vous avez atteint l'âge de la retraite selon le code de la sécurité sociale.

Votre ancienneté professionnelle en tant que journaliste est établie, selon votre situation pendant 20 ans (pension de retraite) ou 30 ans (âge de la retraite), par la possession de la carte de presse (la Commission dispose alors de cette information) ou par la production par vos soins d'attestations de vos anciens employeurs.

Je ne sais pas

Si vous ne pouvez pas déterminer avec certitude la situation ou l'activité professionnelle significative au regard de la délivrance de la carte de presse, décrivez chaque élément, avec autant de précision que possible, selon le parcours proposé ici.

DEMANDER UNE CARTE DE JOURNALISTE HONORAIRE

Récapitulatif

Retraite ⁱ

Je suis à la retraite :

Oui Non

Oui et je justifie de 20 ans d'ancienneté professionnelle.

Non, j'ai l'âge de la retraite selon le code de la sécurité sociale et je justifie de 30 ans d'ancienneté professionnelle.

Selon ma déclaration, je dois produire les justificatifs ci-dessous.

Identité

Extrait de casier judiciaire

Bulletin n°3 de votre casier judiciaire, daté de moins de 3 mois, disponible via le site du ministère de la Justice.

Déposer une pièce

Envoi par courrier

téléchargement (1).jpg



Parcours et diplôme

Curriculum vitae

Complet, affirmé sur l'honneur, comportant l'ensemble de vos diplômes et de votre parcours professionnel avec une description précise des tâches accomplies dans les postes concernés par votre demande de carte.

Déposer une pièce

Envoi par courrier

téléchargement (1).jpg



Mes compléments d'information

Autres informations

Si vous souhaitez communiquer d'autres documents ou informations (attirer l'attention de la Commission sur un point, expliquer des circonstances particulières, apporter des précisions que vous n'avez pas pu apporter jusque-là, etc.), utilisez cet espace.

Déposer une pièce

Envoi par courrier

Commentaire

Frais de dossier

Le montant des frais de dossiers est calculé et porté ici selon la situation que vous avez décrite dans votre demande dont le traitement débute à compter de la réception de son règlement.

A l'analyse, ces frais peuvent être amenés à varier : la Commission se rapprocherait alors de vous afin de vous apporter les précisions nécessaires.

Ce règlement est dû pour l'analyse de votre demande de carte d'identité de journaliste professionnel. Il ne sera donc pas remboursé, quelle que soit l'issue donnée à votre demande.

Désignation	Montant unitaire	Quantité	Montant dû
Frais de dossier - carte honoraire	48,80 €	1	48,80 €
Total			48,80 €

Page précédente

Continuer

TELECHARGER MES DOCUMENTS

A la **fin de votre demande**, une fois celle-ci signée, vous **trouvez vos documents** sur cet écran :

Accueil > Mes demandes de carte > Demande de carte

Votre demande a été transmise !

Votre demande a bien été transmise.

Vous pourrez suivre l'avancement de son traitement dans la rubrique *Suivi de mes demandes*. Dès réception de votre règlement, vous y trouverez également le reçu de paiement. Vous pouvez à tout moment, au cours de l'instruction de votre demande, nous signaler un changement de situation ou nous faire parvenir des pièces complémentaires par mail à contact@ccijp.net.

Si ces changements interviennent après la délivrance de votre carte de presse pour le millésime en cours, signalez-les simplement à la Commission en présentant une nouvelle demande de carte.

Document à télécharger :

- [BonDePaiement.pdf](#)
- [RapportDemande.pdf](#)
- [RecapitulatifPiecesJointes.pdf](#)

[Terminer](#)

Commission de la Carte d'Identité des Journalistes Professionnels Contact Mentions légales

Attention : le récapitulatif de votre demande (« RapportDemande ») n'est **téléchargeable qu'à cette étape**. Vous pourrez ensuite consulter votre demande via le menu « Suivi de mes demandes ».

Utilisez le pdf « **RécapitulatifPiècesJointes** » si vous avez choisi d'envoyer tout ou partie des **pièces par courrier**.

SUIVI DE MES DEMANDES

Vous pouvez ici **suivre et visualiser vos demandes** (en cours et closes)

Accueil > Mes demandes de carte > Suivi de mes demandes

Suivi de mes demandes



En Cours

Demande(s) 2020

Date de signature : 24/09/2020 Date de changement de statut: 24/09/2020 Statut : Transmise

[Visualiser ma demande](#)

Suivi des paiements

Désignation	Montant dû	Montant Régulé	Solde	Bon de paiement	Reçu de paiement
Demande de carte	48,80 €	48,80 €	0,00 €		

Clos

Demande(s) 2017

Date de signature : 01/01/2017 Statut 01/01/2017 : Clos

Retrouvez **les informations et documents concernant vos demandes** (reçu et bon de paiement, liste des pièces que vous avez choisi d'envoyer par courrier lors de votre demande).

Le reçu est disponible quand le paiement a été enregistré par la CCIJP.